

Formation du nouveau conseil municipal

→ Mardi 7 JANVIER 2025 se sont réunis les deux anciens conseils municipaux de Berméries et d'Amfroipret afin de désigner le Maire de la commune nouvelle de l'Orée de Mormal ainsi que les adjoints.

VOICI LES RESULTATS DE CE VOTE :

MAIRE : Philippe EUSTACHE

MAIRE DELEGUE : Jean-Claude GROSSEMY

PREMIERE ADJOINTE : Delphine PERTUZON en charge de :

- Des affaires scolaires (personnel éducatif, personnel communal, locaux, etc.)
- Gestion du personnel (contrats, plannings, accueil, organisation générale)

DEUXIEME ADJOINT : Olivier LERNOULD en charge de :

- Réaménagement des locaux communaux (archives, accueil, école, local technique, etc.)
- Entretien et cadre de vie de la nouvelle commune (personnel et matériel)

TROISIEME ADJOINTE : Isabelle DEMILLY-MANTEAU en charge de :

- Fêtes et évènements (vie des associations, animations, commémorations, élections, etc.)
- Communication

QUATRIEME ADJOINT : Julien DUCOULOMBIER en charge de :

- Finances et budget (trésorerie, projets d'investissements, recherche de subventions, etc.)
- Numérique (harmonisation des outils de bureautique et d'informatique)

ADJOINTE AU MAIRE DELEGUE : Chantal DUBOIS en charge de :

- Assister le maire délégué dans les rôles qui lui sont dévolus.

→ MERCREDI 22 JANVIER, lors de la deuxième réunion du nouveau conseil municipal, ont été créées les différentes commissions :

► FINANCES – BUDGET – APPELS D'OFFRES :

Julien DUCOULOMBIER – Sophie BUREAU – Michel WILLIOT – Véronique ZINS



► TRAVAUX – MISE EN SECURITÉ– CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT :

Olivier LERNOULD – Julien DUCOULOMBIER – Delphine PERTUZON – Michel WILLIOT



► ÉCOLE :

Delphine PERTUZON – Isabelle DEMILLY-MANTEAU – Olivier LERNOULD
Véronique PRINCELLE



► FETES & CÉRÉMONIES :

Isabelle DEMILLY-MANTEAU – Sophie BUREAU – Sylvie DEGHAYE
Chantal DUBOIS - Véronique PRINCELLE – Véronique ZINS



► COMMISSIONS AFFAIRES SOCIALES :

Chantal DUBOIS – Delphine PERTUZON – Véronique PRINCELLE



Informations diverses

De nombreuses informations sont disponibles dans l'entrée de la mairie (animations, démarches administratives, aides, petite enfance, pour nos ainés...). N'hésitez pas à venir aux heures d'ouverture.



Nouvelle adresse de messagerie depuis le 1^{er} janvier 2025 :

mairie@loreedemormal.fr



Depuis le 2 janvier 2025,

Evelyne et Sylvie vous accueillent à la mairie aux horaires suivants :

Lundi : de 8 h à 12 h

Mardi de 8 h à 12 h & de 14 h à 18 h

Jeudi de 8 h à 12 h & de 14 h à 18 h

Vendredi de 8 h à 12 h

03.27.39.83.23

mairie@loreedemormal.fr

Journal L'Orée de Mormal

La Vie de nos Associations



Une première réunion de tous les Présidentes et Présidents d'Association de la commune nouvelle a eu lieu le mardi 3 février à 18h30 à l'initiative de Madame Isabelle Demilly-Manteau, adjointe en charge des Fêtes et Cérémonies.

Cette réunion a permis aux associations de faire connaissance entre elles, de faire un point sur le calendrier des manifestations de chacunes d'elles en coordination avec les manifestations organisées par la mairie selon le calendrier ci-après :

CALENDRIERS DES MANIFESTATIONS 1^{ER} TRIMESTRE

Amfroipret Vivre Ensemble



⇒ Mercredi 29 janvier à 14h00

TAILLER LES HAIES EN PRESERVANT LA BIODIVERSITÉ

⇒ Mercredi 29 janvier à 14h00

TAILLER LES HAIES EN PRESERVANT LA BIODIVERSITÉ

⇒ Samedi 1^{er} mars à 09h30

INITIATION AU TRESSAGE DE SAULES

⇒ Samedi 22 mars à 09h30

PRÉPARER DES ZONES DE CULTURES POUR UN JARDIN GÉNÉREUX

Association des Parents d'Elèves



A VENIR 2^{EME} TRIMESTRE

⇒ Samedi 28 Juin
FÊTE DE L'ECOLE

Berméries en Fêtes



A VENIR 2^{EME} TRIMESTRE

⇒ Samedi 31 mai
FÊTE DES VOISINS

Club des Aînés



A VENIR 2^{EME} TRIMESTRE

⇒ Samedi 15 mars

NETTOYONS ENSEMBLE NOS COMMUNES

Les Amis d'Amfroipret



A VENIR 2^{EME} TRIMESTRE

⇒ Dimanche 20 avril à 8h00

MARCHE DES PRODUCTEURS ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ AVEC CHASSE A L'ŒUF A 11H PAR LES AMIS D'AMFROIPRET

⇒ Marché des producteurs (20 avril)

BUVETTE LORS DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS

AMAP – TERRE DE SENS



⇒ 3^e samedi de chaque mois JOURNÉE COLLECTIVE

⇒ Commande de paniers de légumes de saisons bio :
<https://www.amap.terredesens59.fr/>

VENTE AU DETAIL FRUITS JUS DU VERGER : vendredi 18h00-19H00

<https://www.facebook.com/TerreDeSensBermieres>

Municipalité

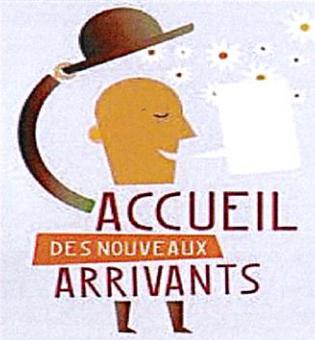


⇒ Vendredi 28 mars à 20h00 Salle des fêtes :

SPECTACLE MOLIERE – THÉÂTRE DE L'AVENTURE

⇒ A VENIR : Dimanche 20 avril à partir de 8h00

MARCHE DES PRODUCTEURS AUTOUR DE L'EGLISE ET DE LA MAIRIE



Vous venez d'emménager sur notre commune ? N'hésitez pas à nous présenter en mairie ...

ACTUALITÉ EN TEMPS REEL SUR LA VIE DE NOTRE VILLAGE, NOUS VOUS INVITONS À TÉLÉCHARGER L'APPLICATION « PANNEAU POCKET » ET A Y METTRE « L'Orée de Mormal » EN FAVORI.

L'actualité de votre commune en temps réel et en 3 clics !



POUR INSTALLER L'APPLICATION PANNEAUPOCKET en un seul clic :

Pour Android, c'est par ici : <https://urlz.fr/g5rK>

Pour Apple, c'est par là : <https://urlz.fr/g5rJ>

Et pour Huawei, c'est juste ici : <https://urlz.fr/uvl>

Retrouvez aussi toute l'actualité de votre collectivité sur votre ordinateur : <https://urlz.fr/ovol>

À PROPOS DE LA FUSION !

DÉJÀ QUELQUES RÉSULTATS FINANCIERS POSITIFS DEPUIS LA FUSION

- Renégociation d'un contrat d'assurance pour la commune nouvelle avec une économie annuelle de : **3 868.98 €** par rapport aux deux anciens contrats de Bermeries et d'Amfroipret.
- Renégociation d'un contrat pour les photocopieurs de la Mairie et de l'École avec une économie annuelle de : **5 289.72 €** par rapport aux deux anciens contrats de Bermeries et d'Amfroipret.
- Dotation exceptionnelle de l'État de 15 € par habitant pendant 3 ans soit annuellement $618 \times 15 = 9 270.00$ €
- ➔ Au total se sont déjà **18 428.70 €** de dépenses en moins ou de recettes en plus qui devraient nous permettre, cette année encore de ne pas augmenter votre pression fiscale au travers de la taxe d'habitation et de la taxe foncière.



? QUESTIONS RÉPONSES !



DEMARCHE ADMINISTRATIVES

COMMENT REDIGER MON ADRESSE POSTALE ?

1 - Vous habitez Bermeries :

Monsieur et Madame DURANT
4, rue du Bourg
Bermeries
59570 - L'Orée de Mormal

2 - Vous habitez Amfroipret :

Monsieur et Madame DUPONT
3, rue du Centre
Amfroipret
59144 - L'Orée de Mormal

MA CARTE D'IDENTITE ET MON PASSEPORT ?



Il n'est pas nécessaire de les modifier lors d'un changement d'adresse, tout comme le permis de conduire.

MES CERTIFICATS D'IMMATRICULATION :



Le changement doit intervenir dans un **délai d'un mois** (article R 322-7 du code de la route). Si le véhicule est dans la nouvelle numérotation (2 lettres - 3 chiffres - 2 lettres) son coût est gratuit dans la limite de 3 changements sous réserve de le faire sur le site de l'ANTS. En ce qui concerne l'ancienne numérotation, le coût est de 2.76 € mais vous devrez changer les plaques d'immatriculation sous réserve de le faire sur le site de l'ANTS. (**Attention le site de l'ANTS ne reconnaît toujours pas à ce jour la commune de L'Orée de Mormal, nous ne manquerons pas de vous tenir informé(e)s dès que ce site sera mis à jour !**)

POUR LES TITRES DE SEJOUR :



Le changement doit intervenir dans les **3 mois** et son coût est de 25 € en timbres fiscaux.

JE SUIS ENTREPRENEUR :



Lorsque l'adresse est modifiée suite à un changement d'adresse ou une fusion de communes, les modifications sont portées au répertoire Sirène, géré par l'INSEE, de façon transparente pour l'entreprise sans que cette dernière n'ait à faire de formalités particulières relative à cela et de ce fait, sans coût.

Toutefois il n'y a pas de modification du numéro unique d'identification au répertoire Sirène. Ce numéro (SIREN) est celui qui fait foi pour tous les organismes impliqués dans la vie de l'entreprise. Lors des formalités ultérieures l'entreprise verra sa nouvelle adresse communiquée, par l'INSEE aux organismes concernés. Les services de l'INSEE ont été pré alertés de cette fusion depuis près d'un an maintenant.

COHÉSION DES ÉQUIPES MUNICIPALES



Le vendredi 21 février prochain, un temps de convivialité est prévu avec l'ensemble du personnel communal de l'Orée de Mormal, les Maires et les Adjoints afin de faire plus ample connaissance, d'échanger sur divers sujets et répondre à d'éventuelles interrogations sur l'organisation suite à la fusion des deux communes.

L'ÉCHO DE L'ORÉE

FÉVRIER 2025 – N° 1

Le Mot des Maires

Habitantes et Habitants de l'Orée de Mormal,

voici la naissance du premier bulletin municipal de l'Orée de Mormal qui vous tiendra informé, au moins une fois par trimestre, de la vie du village, des manifestations organisées, des travaux envisagés et de toutes les informations qui pourraient vous être nécessaire.

J'espère que vous apprécierez ce moyen de communication qui viendra en complément de notre page Facebook, de l'application Panneau Pocket, de l'affichage en Mairie et du site Internet à venir durant le premier semestre 2025.

Le mois des vœux est à présent terminé aussi j'espère très sincèrement que la plupart d'entre eux se réaliseront pour que 2025 soit la plus belle et la plus douce possible dans un monde de Paix, de Tolérance, de Bienveillance et de Santé au niveau international, national, régional et communal.

Bien Solidiairement,

Le Maire

Philippe EUSTACHE

Chères habitantes et habitants de l'Orée de Mormal,

Suite à la réunion du conseil municipal, en date du 7 janvier 2025, j'occupe la fonction de Maire Délégué et en présence de Monsieur le maire de l'Orée de Mormal, sommes convaincus de ce rapprochement dans lequel nous croyons.

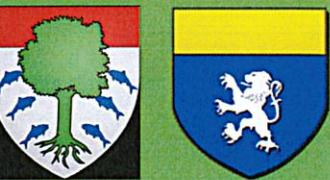
Je souhaite que vous soyez tous confiants et que votre épanouissement concernant notre nouvelle commune soit entier.

Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la paix, la sérénité et que les nuages noirs qui nous entourent se dissipent et nous rendent un avenir prospère.

Je terminerai mon propos avec cette citation d'un auteur inconnu : « La confiance est le ciment invisible qui conduit une équipe à gagner »

Le Maire Délégué

Jean-Claude GROSSEMY



Commune de
L'Orée de Mormal

